



Direction Territoriale
Sud Ouest

Vos correspondants
CFE-CGC/UNSA

Eve Brisebarre
06 37 76 48 96

Michel Régeasse
06 80 62 09 79

Ivan Cazayus
06 77 13 80 04

Yves Médaillon
06 81 13 05 15

Serge Trévisiol
06 82 55 21 52

Ligne SOS Salariés

N°Azur 0 810 355 355
PRIX APPEL LOCAL

Cadres et non cadres,
toutes vos lettres et
plus d'infos sur :
www.cfecgc-ft-orange.org

- Lettre de l'épargne d'entreprise et de l'actionnariat salarié France Télécom-Orange

- Lettre d'Information de l'Observatoire du Stress et de la Mobilité Forcée chez France Télécom

- blog :
www.telecoms-media-pouvoir.net

France Télécom marche sur la tête : les dividendes prévus sont supérieurs aux bénéfices !

Requiem pour Didier Lombard.

Cinq ans après son arrivée à la tête de France Télécom, le bilan est calamiteux.

France Télécom est passée de la 3^{ème} à la 7^{ème} place dans le classement mondial des opérateurs de télécoms. La part de marché sur les nouveaux clients est au plus bas. L'action a baissé de plus de 30%. L'entreprise vit une crise sociale sans précédent.

Première conséquence de cette politique pour nous salariés de France Télécom, une baisse du versement de la participation 2009 (payée en 2010), de 13 millions d'euros, mais grâce à l'accord que la CFE CGC / UNSA a signé en juin 2009 l'intéressement des salariés progressera de 33 millions d'euros.

Au-delà de France Télécom, c'est toute la filière qui est en berne. Alcatel, Sagem, Thomson... La CFE-CGC/UNSA réclame une nouvelle fois le départ de Didier Lombard. Les personnels ne veulent plus être représentés par celui qui porte la responsabilité de la crise.

Une nouvelle direction qui ne suscite pas l'enthousiasme.

Le maintien de Didier Lombard à la Présidence de France Télécom et des principaux responsables de la crise sociale ne facilitera pas la reconstruction avec les personnels de l'entreprise.

Au-delà des propos engageants de Stéphane Richard, il reviendra à cette nouvelle équipe de mettre en oeuvre le « droit d'inventaire » qu'il réclame.

Une stratégie internationale en échec. La France vache à lait du groupe.

La Direction justifie les mauvais résultats à l'international par l'effondrement de tel ou tel pays. Cette fois-ci c'est la Pologne et l'Espagne où le CA contributif baisse. Les taux de change n'expliquent pas tout.

Force est de constater que pour un groupe qui réalise 50% de son CA à l'étranger, la quasi absence de dirigeants étrangers, au Comex ou au CA, laisse perplexe. Est-il raisonnable que des dirigeants français soient aussi en charge de pays aussi important que l'Espagne ou la Pologne ?

La France continue d'être la vache à lait du groupe, fournissant la principale contribution aux bénéfices

Une politique de dividende destructrice pour l'entreprise...

FT a annoncé le maintien de la politique de dividende élevé à 1,40 € par action pour 2009, soit le versement de 3,65 milliards d'euros aux actionnaires.

Problème : le résultat net consolidé n'est que de 3,47 milliards d'euros.

France Télécom va donc verser des dividendes supérieurs aux bénéfices. Avec à la clef, soit une hausse de l'endettement, soit une baisse de l'investissement. Assurément FT ne va pas disposer des moyens suffisants pour faire d'Orange la marque mondiale qui porterait les couleurs de la France.

France Télécom sera-t-il relégué parmi les opérateurs locaux de second rang ? Ou, dans le cadre de la consolidation européenne qui se poursuit, deviendra-t-il une cible pour un opérateur plus puissant ?

...qu'il convient de rectifier au plus tôt.

La CFE-CGC/UNSA demande au CA et aux actionnaires la baisse immédiate du niveau des

dividendes (à 0,5 € au lieu de 1,40), qui saignent actuellement l'entreprise, au détriment de l'investissement et du désendettement. Cette baisse permettra une réduction des frais financiers de 150 millions d'euros par an, c'est le coût annuel de 3 000 emplois sauvés, tout en maintenant le même niveau de bénéfice.

La CFE-CGC/UNSA demande à l'État de prendre toutes ses responsabilités dans l'organisation d'un marché des télécoms qui profite à l'intérêt national, et notamment de légiférer pour **interdire les délocalisations à tous les opérateurs exploitant des ressources appartenant au patrimoine national**, (fréquences radios pour les licences 3G). Si une telle mesure s'applique à l'ensemble des opérateurs, il n'y aura pas distorsion de concurrence. Cela permettra en revanche de retrouver 15 à 20 000 emplois en France, où les statistiques du chômage repartent à la hausse.

La CFE-CGC/UNSA milite pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur les stratégies financières de court terme, et où les bénéfices seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires.

Nous attendons de la nouvelle Direction qu'elle le mette en œuvre, et que l'État le lui permette.

.....